
Logiciel A3

Cette formation s'adresse aux personnes désirant se préparer aux travaux de fin d'année et améliorer ses connaissances.

Les cours sont donnés dans une salle informatique et chaque participant peut éventuellement utiliser un ordinateur de cours.

Nous organisons:

- **Des cours « intermédiaires » pour personnes désirant se perfectionner dans le logiciel et décrits ci-dessous**

LIEU:
ARC Logiciels SA
Rue des Philosophes 47
1400 Yverdon

Formateurs :
- **Monica Miglini**

Organisation des cours	0848 848 122
Fax	024 423 40 19

Logiciel A3
Travaux de fin d'année et version 17 Finance

Cours n° xxxx

Objectif :

Permettre aux utilisateurs une maîtrise des traitements de fin d'année afin d'une exploitation totale des fonctions et facilités offertes par les modules finance, temps et salaire.
Nouveautés sur Finance version 17.

Personnes concernées:

Personnel administratif et utilisateurs des modules finance, temps et salaire
Direction – Responsables du personnel – Comptables.

Contenu du cours :

- Temps (reports heures, vacances, gestion des calendriers et clôtures)
- Salaires (SH fiche des employés, tabelles IS et initialisation, traitements de salaire)
- COFI (écritures, décompte TVA, clôture)
- Nouveautés V17

Conditions préalables:

Connaissances du système d'exploitation Windows 10/7/8.
Connaissance de base des modules temps, finance et salaire.

Date et durée : ½ jour : Travaux fin d'année et Finance version 17

Logiciel A3 CONDITIONS GENERALES

Organisés et gérés par ARC Logiciels SA, ces cours ont lieu dans nos locaux situés à Yverdon :

Rue des Philosophes 47 1400 Yverdon

Possibilité d'amener son propre PC

Cours	Intermédiaire
Prix	Fr. 350.- pour la journée de 08h30 à 12h et par personne
PC	Compris dans le forfait
Support de cours	Compris dans le forfait
Participants	Le cours a lieu uniquement lors d'inscription de 3 personnes au minimum.
Inscription Annulation	L'inscription s'effectue exclusivement par le biais du formulaire annexe, au plus tard 10 jours avant le cours. Il vous sera confirmé 3 jours avant celui-ci. L'annulation du cours doit parvenir au plus tard 3 jours avant, sinon celui-ci sera facturé à 50%. Une absence non excusée le jour du cours sera facturée dans son intégralité (100%).